

Après le BAC pro ELEC 2017

Le Bac professionnel ELEC vous forme aux techniques de la production, de la distribution, de la transformation et du transport de l'énergie électrique.

1. S'informer

Quel que soit son parcours au lycée, le site de l'ONISEP offre une information complète sur les voies et les spécialités professionnelles:



2. après le-bac pro ELEC, le travail ou les études?

Les titulaires de ce diplôme interviennent dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Il faut s'occuper de l'organisation et de la planification de chantiers, de la réalisation des installations électriques et de réseaux, de leur mise en service et de leur maintenance. Avec l'évolution des techniques et des technologies, des interventions sont également nécessaires sur les réseaux et équipements destinés à transmettre et à traiter la voix. Il faut agir aussi sur les données et les images ainsi que sur la sécurité des personnes et des biens.

Exemples de métiers :

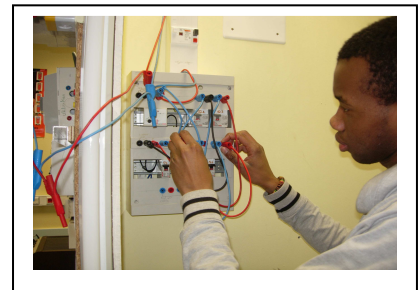
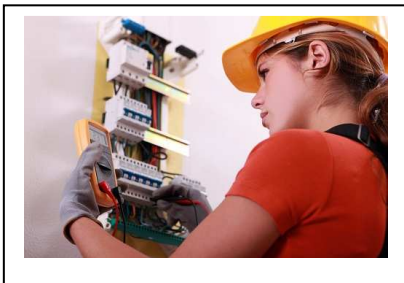
Les débouchés se situent dans des entreprises de toutes tailles et de différents secteurs d'activité : électricité du bâtiment, construction électrique, automatismes industriels, électricité générale, maintenance et services techniques...

Les métiers:

électricien-ne installateur-trice, électromécanicien-ne, installateur-trice en télécoms, monteur-câbleur/monteuse-câbleuse, technicien-ne de maintenance industrielle

Exemples de poursuites d'études :

- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Électrotechnique
- BTS Fluides-énergies-domotique (3 options)
- BTS Maintenance des systèmes (3 options)
- MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)
- MC Technicien(ne) en réseaux électriques



3. L'apprentissage

L'apprentissage permet aux jeunes de suivre une formation professionnelle en alternance, du CAP au diplôme d'ingénieur. Ils se forment dans un Centre de Formations d'Apprentis (C.F.A.) et en Entreprise.

DEUX CONDITIONS D'ENTREE EN APPRENTISSAGE :

- Etre âgé de **16 à 25 ans**.

REMARQUE : 15 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation pour les élèves sortant de classe de 3^{ème} (avec dérogation).

- **Trouver un employeur** : C'est indispensable pour signer un contrat et pouvoir suivre la formation en C.F.A. Entrer en apprentissage correspond à un premier pas dans le monde professionnel, seule la législation du travail protège le jeune. La signature du contrat de travail est donc une garantie.

ATTENTION: Pendant la période d'essai, des deux premiers mois, le contrat peut être annulé sans formalité, par l'apprenti ou l'employeur. Passé ce délai, il faut l'accord des deux parties.

N.B: Il faut être apte physiquement à l'exercice du métier choisi (visite médicale d'embauche).

SITUATION DE L'APPRENTI :

Son statut est celui d'un salarié; il a des droits et des devoirs envers son maître d'apprentissage et inversement. L'apprenti est payé. Son salaire est fixé au moment de la signature du contrat. C'est un pourcentage du SMIC* qui est établi selon l'âge et l'année du contrat, ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable. Le salaire de l'apprenti est également totalement exonéré de l'impôt sur le revenu, dans la limite du SMIC.

BAREME GENERAL :

Rémunération brute du SMIC mensuel : 1 466,62 €

Age du jeune	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1ère année	25% du SMIC 366,65 €	41 % du SMIC 601,31 €	53 % du SMIC 777,30 €
2ème année	37 % du SMIC 542,65 €	49 % du SMIC 718,64 €	61% du SMIC 894,63 €
3ème année	53 % du SMIC 777,30 €	65 % du SMIC 953,30 €	78% du SMIC 1143,96 €

*(S.M.I.C. : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

COMMENT TROUVER UN EMPLOYEUR :

C'est à la charge complète du jeune et de sa famille. La recherche d'un patron doit commencer le plus tôt possible (en mécanique, coiffure ...) pour entrer en formation en septembre.

IMPORTANT : Trouver un maître d'apprentissage demande du temps et de la persévérance. La signature d'un contrat peut être tard dans le calendrier scolaire. Signature du contrat d'apprentissage du 1^{er} Juin au 30 Novembre.

QUELLES DEMARCHES ?

- Prendre contact et visitez les **Centres de Formation d'Apprentis**.
- Contactez directement les employeurs. Pensez aux "pages jaunes" de l'annuaire, aux petites annonces des journaux et radios locales mais aussi aux revues professionnelles.
- **Pour les secteurs du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture** allez sur <http://www.haute-normandie-apprentissage.com/>
<http://www.pole-emploi.fr> [contrats en alternance]
- **Pour les métiers de l'artisanat** (et certaines entreprises de -10 salariés), contactez le Centre d'Aide à la Décision (CAD) de la Chambre des Métiers www.artisanat27.com , pour assister à une réunion d'information et obtenir des offres d'apprentissages. Téléphonnez, prenez rendez-vous. La présence d'un parent ou représentant légal est indispensable.
- Pour plus d'information, contactez les Chambres des Métiers, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture ou les sites : www.apprentissage.gouv.fr; www.lapprenti.com, www.lapprentijob.fr et pensez à vous pré inscrire dans les C.F.A sur www.apprentissage.eure.free.fr.

4. un site pour s'inscrire: APB

The screenshot shows the homepage of the 'ADMISSION POST BAC' portal. At the top, it features the logo and name of the 'MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE'. Below the header is a navigation menu with links for 'C'EST QUOI?', 'POUR QUI?', 'QUAND?', 'COMMENT?', 'LES FORMATIONS', 'LE GUIDE DU CANDIDAT', and 'CONTACT'. The main content area is divided into several sections: a central grid of four colored boxes (red, green, purple, orange) each with an icon and a question, and a right-hand sidebar. The sidebar contains a blue box with 'À PARTIR DU 20 JANVIER' and buttons for 'M'inscrire' and 'Accéder à mon dossier', followed by a section titled 'ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES' with a numbered list of steps: 1. Du 20 Janvier au 20 Mars Inscription, saisie des vœux; 2. Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier; 3. Vérification de la réception des dossiers-papier; 4. Modification de l'ordre des vœux; 5. Première phase d'admission et réponse des candidats; 6. Procédure complémentaire.